

Projet de Réouverture et d'Entretien des Routes Hautement Prioritaires « PRO-ROUTES »

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Service de Consultant : CONTRÔLE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE GESTION DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) SUR LA ROUTE KISANGANI-NIANIA-BENI (741 KM) ET DE RÉHABILITATION/RECONSTRUCTION DE ONZE (11) PONTS A TABLIERS MÉTALLIQUES MODULAIRES DE 20 ET 240 MÈTRES SUR L'ITINÉRAIRE BANALIA-KISANGANI-BENI

N°Avis: AMI N°015/CI/PRO-ROUTES/2011- Date de l'Avis: 06 janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu des dons initiaux de l'Association Internationale de Développement et de DFID de 123 millions de USD qui viennent d'être augmentés par une enveloppe supplémentaire des deux bailleurs équivalent à 126 millions USD pour financer le Projet Pro-Routes dont l'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté grâce au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures routières permettant l'accès des populations aux marchés et aux services sociaux et administratifs nécessaires à la relance socio-économique et à la réintégration du pays.

Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces dons pour effectuer les paiements au titre du contrat de services d'une Firme Internationale, pour le Contrôle et la Supervision des Travaux de Gestion de l'Entretien par Niveau de Service (GENIS) sur la route Kisangani-Niania-Beni (741 km) et de réhabilitation/reconstruction de onze (11) ponts à tabliers métalliques modulaires de 20 et 240 mètres sur l'itinéraire Banalia-Kisangani-Beni.

2. Pour répondre aux critères de sélection, la Firme de renommée Internationale doit :

a. prouver qu'elle possède des capacités professionnelles et une expérience avérée dans le domaine de l'ingénierie routière. Une déclaration prouvant que la firme a une telle expérience, en citant les missions déjà réalisées qui lui permettent de remplir ces critères (nature de la mission, pays, dates, administration responsable, bailleurs de fonds etc.) sera présentée ;

b. soumettre les bilans certifiés des cinq (5) dernières années qui établissent qu'elle est dans une situation financière saine ;

c. avoir réalisé au cours des cinq (5) dernières années : (i) au moins deux (2) opérations de Contrôle et de Surveillance des travaux de réouverture, d'entretien ou de réhabilitation de route en terre en utilisant l'approche par traitement de points critiques et (ii) au moins deux (2) opérations de contrôle et de surveillance des travaux de réhabilitation/reconstruction de ponts à tabliers métalliques modulaires de portées équivalentes à celle prévues ;

d. être en mesure de mobiliser des Experts jouissant d'une très bonne expérience dans le Contrôle et la Supervision (i) des travaux de réhabilitation ou d'entretien par niveau de service des routes en terre dans un environnement similaire, (ii) des travaux de réhabilitation/reconstruction de ponts à tabliers métalliques modulaires et (iii) des projets financés par la Banque Mondiale.

La durée totale du Contrôle et de Surveillance des travaux est estimée à Quarante neuf (49) mois.

La firme sélectionnée devra fournir les services suivants :

(a) le contrôle et la surveillance des prestations de l'entreprise et, en particulier, en collaboration avec l'entrepreneur, le contrôle contradictoire des niveaux de service et des travaux de réhabilitation/reconstruction des ponts,

(b) la maîtrise d'oeuvre et la gestion du contrat passé avec l'Entreprise titulaire du marché des travaux,

3. La Cellule Infrastructures invite les candidats admissibles, firme ou groupement de bureaux à manifester leur intérêt à fournir les services précités. Les candidats potentiels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel permanent ou ponctuel, une lettre de motivation-2 pages maximum- expliquant les motivations profondes d'intérêts pour le présent projet, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes et similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la constitution de la liste restreinte, etc.). Ils doivent fournir les éléments de justification des expériences spécifiques exigées au point 2.c ci-dessus.

4. Un Consultant sera sélectionné, **en accord avec les procédures définies dans les Directives: « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale », édition Mai 2004, révisée en Octobre 2006 et Mai 2010.**

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à la CI à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9 h 00 à 16 h 00, heures locales. Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures « www.celluleinfra.org ».

6. Le démarrage de la mission est prévu à partir du mois de juin 2012. Les Manifestations d'Intérêts, rédigées en langue française, doivent parvenir par courrier ou par e-mail à l'adresse ci-dessous au plus tard le **23 janvier 2012 à 14 h 00' (heure locale)** et porter clairement la mention: **AMI N°015/CI/PRO-ROUTES/2011-RECRUTEMENT DU CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DU CONTRÔLE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE GESTION DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) SUR LA ROUTE KISANGANI-NIANIA-BENI (741 KM) ET DE RÉHABILITATION/RECONSTRUCTION DE ONZE (11) PONTS A TABLIERS MÉTALLIQUES MODULAIRES DE 20 ET 240 MÈTRES SUR L'ITINÉRAIRE BANALIA-KISANGANI-BENI.**

Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction

Cellule Infrastructures - 70A, Avenue Roi Baudouin N°70A,

Kinshasa/Gombe - République Démocratique du Congo

Téléphone : +243.993.152.233 - E-mail : celluleinfra@vodanet.cd

Site web : www.celluleinfra.org

Pour le Coordonnateur en congé,

Théophile NTELA LUNGUMBA

Coordonnateur - Adjoint